

La contradiction de Juncker

Les «cadeaux» pour le patronat

Le gouvernement abdique face aux patrons.

OLIVIER TASCH

La grogne des patrons a porté ses fruits. La pomme de discorde était la bipartite entre gouvernement et syndicats, au cours de laquelle le forfait kilométrique a été sauvé, l'impôt de crise limité à 2011 mais surtout l'augmentation du salaire social minimum (SSM) confirmée tout comme le paiement d'une tranche indiciaire en 2011.

En ce 31 octobre, les patrons sont radieux, après une rencontre de trois heures avec une partie du gouvernement. Rien n'a été signé, mais le gouvernement a formulé des promesses qui seront précisées le 8 décembre lors d'une nouvelle entrevue. Il s'agira d'étoffer et de détailler deux mesures annoncées par le Premier ministre.

Premièrement, l'augmentation de la masse salariale due à la hausse de 1,9% du salaire social minimum (SSM) au 1^{er} janvier 2011 (actuellement 1.724,81 euros mensuels pour le SSM non qualifié et 2069,77 euros pour le qualifié), sera compensée par un versement de la part de l'État dans la mutualité des patrons créée dans le cadre du statut unique.

Deuxièmement, l'échéance d'une tranche indiciaire en octobre 2011, serait compensée par une nouvelle mesure fiscale en faveur des entreprises. Michel Wurth, président de l'Union des entreprises luxembourgeoises, affiche une certaine satisfaction puisque les coûts salariaux n'augmentent pas en 2011.

Mais il fait aussi la fine bouche. Ce «*pré-accord*» nous donnera la paix pendant une année. Mais nous voulons que le développement continue et il n'est pas garanti, mais donne le temps». Il qualifie les

deux mesures de mécanisme conjoncturel qui «*nous permettra de discuter tranquillement des problèmes structurels en 2011*». Il pointe notamment les procédures pour construire (plans d'aménagement particuliers) qui doivent être accélérées et la nécessité de rendre la carrière de spécialiste plus attractive. Quant à savoir combien ces deux mesures vont coûter, le Premier ministre est resté muet. Les experts vont maintenant sortir leur calculette et présenter la facture le 8 décembre. Comment sont financées ces deux mesures? Là aussi, silence radio de Jean-Claude Juncker.

13,8 MILLIONS D'EUROS EN 2011

Selon l'Inspection générale de la sécurité sociale, au 31 mars 2009, «le nombre de salariés travaillant à temps plein et rémunérés au voisinage du SSM s'élève à 27.038 [...] (fonctionnaires exclus)». Ainsi, l'augmentation de 1,9% du SSM coûterait 1,15 million d'euros sur un mois, somme qui serait déboursée par l'État, en faisant abstraction des 6.790 salariés à temps partiel. Si ce mécanisme devait durer une année, l'État débourserait 13,8 millions d'euros en 2011 et ce sans compter la compensation fiscale pour l'éventuelle tranche indiciaire.

Du côté syndical, on rit jaune. Si l'allègement du paquet d'austérité a été vécu comme une petite victoire, l'accord qui se profile à l'horizon du mois de décembre lui laisse un goût amer, en particulier la contradiction du message que sous-entend cette décision. «*D'un côté le gouvernement affirme qu'il faut absolument faire des économies, de l'autre il fait des cadeaux aux patrons*», s'indigne André Roelgen, secrétaire général de l'OGB-L. «*Donner des compensations au patronat pour une tranche indiciaire et l'aug-*



Photo: Pierre Matgé

Michel Wurth et Pierre Bley, respectivement président et secrétaire général de l'UEL, peuvent être satisfaits de leur rencontre avec le gouvernement, qui leur a promis une stagnation des coûts salariaux en 2011

mentation du SSM laisse à penser que ces deux instruments posent un problème, ce qui n'est pas le cas». Si l'État distribue ces «cadeaux» aux entreprises, c'est au final «les

salariés qui paieront l'addition». Une «injustice» pour l'OGB-L puisque les mesures d'austérité coûteront déjà 200 millions d'euros aux salariés, contre 12 millions seule-

ment aux entreprises. Si le gouvernement peut se permettre des largesses en faveur des entreprises, il doit reconsidérer la charge fiscale qu'il impose au salariat.